



PERFORMANCE EQUITABLE (Charte de Déontologie et des Valeurs)

DOC02 Performance Equitable (Charte de Déontologie et des Valeurs)
Page : 1/ 2

Nous, Dirigeants de OICA SARL ainsi que tous nos partenaires, considérons comme essentielle une triple contrainte :

- la rigueur technique, gage de qualité ;
- l'indépendance de pensées et d'actions garantes d'efficacité et d'efficience ;
- la démarche d'approche des risques afin de transformer ces derniers en opportunités.

En ce sens, Qualité, efficacité et efficience sont pour nous, des objectifs étroitement liés qui sous-tendent nos actions, mais également la pertinence des idées et des pratiques que nous souhaitons promouvoir auprès de nos clients et de nos parties intéressées.

Aussi, l'engagement qualité de OICA SARL se traduit-il par la signature d'une charte intitulée PERFORMANCE EQUITABLE que nous partageons avec tous nos partenaires.

Cette charte contient nos **valeurs** et notre **code déontologique**.

NOS VALEURS

- **ÉTHIQUE.** Nous exerçons notre activité dans le respect des valeurs et usages de la profession en étant responsables et indépendants. En outre, nous sommes et restons vigilants dans notre volonté de préserver l'impartialité, l'équité, la fiabilité et l'objectivité de nos activités, notamment de certification ainsi que dans celle d'éliminer tous les risques de conflits d'intérêts entre les clients, les demandeurs, les candidats, les parties intéressées et notre personnel.
- **QUESTIONNEMENT.** Nous nous engageons à nous remettre en question en permanence, à n'exercer que ce que nous expérimentons et vivons.
- **UTILITÉ.** Nous acceptons uniquement les missions utiles à nos clients qui entrent dans notre champ de compétences et que nous sommes capables d'assurer.
- **IMAGE DE MARQUE.** Nous sommes vigilants à toujours donner une image valorisante de la profession.
- **TRANSPARENCE.** Nous ne pouvons fonctionner correctement et efficacement que dans une attitude de transparence relationnelle. Nous acceptons de regarder en face les problèmes et les tensions, accueillant les confrontations comme des opportunités de croissance.
- **AUTONOMIE.** Notre mission est d'aider les individus à se responsabiliser, à maximiser leurs potentialités et à se sentir responsables à 100 % de leur processus d'apprentissage professionnel.
- **BIENVEILLANCE.** Nous travaillons dans un esprit d'écoute et d'ouverture sans porter de jugement de valeur sur chaque réalité et acceptons chacun tel qu'il est. Notre intention est toujours positive.
- **LÉGISLATION.** Nous connaissons et respectons la réglementation en vigueur et en organisons la veille nécessaire.
- **EFFICACITÉ.** Nous élaborons des actions qui tiennent compte des contraintes socio-économiques, des besoins des clients et de l'atteinte de nos objectifs.

LES 20 ARTICLES DE NOTRE CODE DEONTOLOGIQUE

OICA SARL et ses partenaires s'engagent à :

1. Se donner les moyens de mener avec pertinence les phases de l'ingénierie d'actions.
2. Maîtriser l'analyse de la demande.
3. Cerner efficacement les objectifs des clients.
4. Détecter les besoins des organismes à accompagner.
5. Suivre les référentiels en vigueur.
6. Vérifier la validité des acquis.
7. Être capable d'effectuer audits et diagnostics en établissant les recommandations qui s'imposent.
8. Maîtriser un éventail de méthodes et ressources pour le développement de leurs activités.
9. Citer leurs sources et respecter la propriété intellectuelle.
10. Refuser les missions pour lesquelles il leur est impossible de respecter l'ensemble des devoirs et valeurs requis par leur déontologie.
11. Présenter des programmes avant le début des actions, en y incluant les prérequis nécessaires et la durée des interventions.
12. Préparer des supports à distribuer aux clients, chaque fois que cela est possible.
13. Susciter et tenir compte du « feed-back » des clients afin d'ajuster sans cesse leurs interventions.

Organisme Indépendant
Certification d'Auditeurs / Conseil & Audits
SARL au capital de 4.000€

SIREN n° 790901227 / TVA Intracommunautaire : FR 79 790901227
3 impasse MICHELET 94200 IVRY SUR SEINE

Dispositif de certification construit selon ISO 17024

Votre contact : Gérant OICA

oica@protonmail.com

☎ : 06.10.22.21.77

www.oicacertifications.fr



PERFORMANCE EQUITABLE (Charte de Déontologie et des Valeurs)

DOC02 Performance Equitable (Charte de Déontologie et des Valeurs)
Page : 2 / 2

14. S'en tenir au programme annoncé avant le début de l'intervention.
15. Se tenir informé de l'état de l'art dans leurs domaines d'activité et acquérir tous les savoir-faire correspondants.
16. Se conformer à l'éthique et à la déontologie en usage dans la profession ainsi qu'à leurs règles complémentaires propres.
17. Collaborer, si nécessaire, en équipes pluridisciplinaires en partageant et capitalisant connaissances et expériences.
18. Rendre compte de manière transparente du déroulement de leurs interventions.
19. Faire connaître aux clients, actuels ou potentiels, les compétences et les services offerts.
20. Adapter leurs actions aux particularités économiques et technologiques des demandeurs.

Pour OICA SARL

Alain FÉRON	François WEBER	
Gérant et Membre de l'instance de Direction	Membre de l'instance de Direction et RSQHSE	
		

REDACTEUR	VERIFICATEUR	OBJET DE LA MODIFICATION	VALIDATEUR
Alain FERON/AF	François WEBER/FW	Ajustements d'articles & Pied de page	Alain FERON/AF